

Administration de la gestion de l'eau

Direction

Référence : EAU/AUT/22/0477

Dossier suivi par : Service autorisations - LWA

Tel.: 24556 - 920 (08:30 - 11:30) Email : autorisations@eau.etat.lu

> Administration communale d'Esch-sur-Sûre 1, an der Gaass L-9150 Eschdorf

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1



Requérant(s)	Monsieur Christian Origer
Objet	Dérogation conformément à l'article 6 du règlement grand-ducal du 16 avril 2021 délimitant les zones de protection autour du lac de la Haute-Sûre concernant le pâturage à Eschdorf
Localité(s)	Eschdorf
Commune(s)	Esch-sur-Sûre

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : https://enquetes.public.lu/fr.html.

Olivier Jeitz

Chef du Service Autorisations

Annexe:

Copie de la demande d'autorisation